

**SCHÉMA SECTORIEL
DES C(R)CI DE LORRAINE**

**INNOVATION / INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE
ENVIRONNEMENT / COMPÉTITIVITÉ DURABLE**

sommaire

	pages
Introduction	3
VOLET INNOVATION / INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE	4
a) Contexte et enjeux	4
b) Motifs et ambitions	5
c) Mise en oeuvre	6
d) Animation et gouvernance	7
e) Implantations et fonctionnement actuels	8
VOLET ENVIRONNEMENT / COMPÉTITIVITÉ DURABLE	11
a) Contexte et enjeux	11
b) Motifs et ambitions	11
c) Mise en oeuvre	12
d) Animation et gouvernance	12
e) Implantations et fonctionnement actuels	13

Introduction :

La loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises et son décret d'application du 16 mars 2006, prévoient l'obligation pour les Chambres de Commerce et d'Industrie de produire, en complément du Schéma Directeur, des Schémas sectoriels indiquant l'implantation de tous les établissements, infrastructures, équipements et services gérés par une ou plusieurs Chambres de Commerce et d'Industrie dans chaque région dans les domaines suivants :

- gestion des équipements aéroportuaires et portuaires,
- formation et enseignement,
- aide à la création, à la transmission et au développement des entreprises.

La loi indique que des schémas sectoriels peuvent également concerner d'autres secteurs comme le développement à l'international, l'intelligence économique, la recherche et l'innovation.

Au regard, d'une part, de leurs expériences passées et, d'autre part, de leurs projets de développement, les C(R)CI de Lorraine ont décidé d'élaborer un schéma sectoriel Innovation / Intelligence Economique / Environnement / Compétitivité Durable comportant 2 volets principaux : l'un consacré à l'innovation, l'autre à l'environnement et au développement durable, l'intelligence économique, outil d'anticipation et de maîtrise de l'information, étant intégrée à ces 2 volets.

Par ailleurs, l'une des grandes orientations du Schéma Régional de Développement Economique Lorrain (SRDE) est l'activation des leviers de la connaissance au profit du développement économique et de l'emploi par d'une part, le soutien à la recherche et à une meilleure articulation entre recherche publique et projets d'entreprise et d'autre part, la mise en place d'un environnement susceptible de susciter des projets innovants dans les entreprises et l'accompagnement de ces projets.

Le schéma sectoriel Innovation/Intelligence Economique/Environnement/Compétitivité Durable des CCI de Lorraine s'inscrit donc pleinement dans le SRDE.

Ce schéma sectoriel indique les objectifs que se fixe le réseau pour les années à venir et les propositions d'actions permettant de les atteindre ainsi que les actions conduites actuellement par le réseau des CCI de Lorraine et les moyens mobilisés. Il précise également le contexte dans lequel s'inscrivent ces objectifs.

Il a été élaboré conformément à la loi du 2 août 2005, à son décret d'application du 16 mars 2006 et dans le respect des articles L.711.8 et L.711.12 du code du commerce. Il est en cohérence avec le Schéma Directeur du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie de Lorraine adopté par l'Assemblée Générale de la CRCIL le 29 mars 2006 et s'inscrit d'une part dans le plan stratégique adopté par la CRCIL pour la durée de sa mandature, et d'autre part dans le SRDE adopté en juin 2006 par le Conseil Régional de Lorraine et auquel les CCI de Lorraine ont apporté une contribution significative.

Pour le volet **INNOVATION**

a) Contexte et enjeux

Face à un formidable bouleversement induit par la mondialisation et par les défis inhérents à une nouvelle économie fondée sur la connaissance, les entreprises se doivent d'innover pour se développer et faire face à la concurrence.

Tous les acteurs économiques considèrent aujourd'hui l'innovation comme un levier très important de développement et sont de plus en plus impliqués dans la mise en place de politiques d'accompagnement des entreprises :

- au niveau de l'Europe : le traité de Lisbonne (mars 2000) marque la volonté de l'Union Européenne d'aller vers une économie compétitive, dynamique et fondée sur la connaissance. Elle a mis en oeuvre en 2007 un Programme Cadre pour l'Innovation et la Compétitivité (CIP) qui vise à coordonner l'ensemble des moyens et des actions de l'Europe dans le domaine de l'innovation. Elle a également lancé le 7ème PCRD (Programme Cadre de Recherche et Développement),
- au niveau national, l'Etat français a mis en place des instruments nouveaux pour conduire sa politique d'innovation : création de l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR), création d'OSEO (à partir de la fusion de l'ANVAR et de la BDPME), lancement des Pôles de Compétitivité, création des Instituts CARNOT, évolution du crédit d'impôt recherche. L'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie) pour sa part, a élaboré un plan national Innovation et un plan national Intelligence Economique qui marquent la volonté des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises de stimuler et d'accompagner les entreprises dans la bataille de la compétitivité,
- au niveau régional, le Conseil Régional de Lorraine pilote une politique de développement économique à travers le SRDE dont l'un des axes est la mise en place d'un environnement susceptible de susciter des projets innovants dans les entreprises et l'accompagnement de ces projets. L'institution régionale a créé avec OSEO, le FRIL (Fonds Régional pour l'Innovation en Lorraine) qui a pour objectif d'accompagner financièrement tout projet d'innovation. Par ailleurs, le Programme Opérationnel Lorraine 2007-2013 est largement orienté vers les priorités de Lisbonne : 60 % des propositions sont fléchées innovation, économie de la connaissance, TIC et énergies renouvelables,
- au niveau des territoires, de plus en plus de collectivités territoriales (Conseils Généraux, Agglomérations,...) interviennent dans le champ de l'innovation à travers des dispositifs tels que ISEETECH en Moselle,
- les organisations professionnelles conduisent également des actions collectives sur l'innovation (par exemple, l'opération Compétences PME portée par l'UIMM et l'INPL),

- les dispositifs structurants comme les Pôles de Compétitivité (MIPI et FIBRES Grand Est) et les clusters (AERIADE, MOSELTECH, Energie ST 52/55) ont pour mission de faire émerger des projets de développement en maillant les acteurs publics et privés,
- enfin, au niveau transfrontalier, le Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière 2007-2013 prévoit pour son axe Economie de nombreuses actions de soutien à l'innovation des entreprises.

Une multiplicité d'acteurs interviennent à tous les échelons, cependant les CCI, acteurs économiques de proximité, disposent d'atouts pour se positionner en complémentarité des autres acteurs de l'innovation et devenir l'interface de référence des entreprises pour les aider à doper leur politique d'innovation.

b) Motifs et ambitions

Le réseau des CCI constitue en effet un maillage fin du territoire qui permet une connaissance détaillée du tissu économique ainsi que des besoins et attentes des entreprises. Les nombreux contacts engendrés avec les entreprises, notamment les PME/PMI, constituent une opportunité pour les sensibiliser et les accompagner vers l'innovation.

Par ailleurs, le réseau consulaire lorrain est constitué à la fois de généralistes de l'innovation, ayant une excellente connaissance des entreprises, et de personnes-ressources plus spécialisées.

Ces personnes-ressources sont notamment localisées à la CRCI de Lorraine dans le service ARIST (Agence Régionale d'Information Scientifique et Technique) et sont spécialisées dans la veille technologique, la recherche d'information scientifique et technique, le partenariat technologique et la propriété industrielle.

Elles sont également situées au CRITT TJFU de Bar-le-Duc, structure filiale de la CCI et du MEDEF Meuse, qui est, dans ce département, le représentant du Pôle de Compétitivité MIPI.

Fortes de cette double compétence, les CCI et la CRCI de Lorraine vont renforcer les axes de travail suivants :

- développer la culture de l'innovation dans toutes les entreprises, notamment celles qui sont peu ou pas innovantes en favorisant une approche globale (aspects commerciaux, organisationnels, managériaux, technologiques, financiers, ...),
- favoriser l'émergence de nouveaux projets d'innovation dans les entreprises, quels que soient leurs secteurs d'activités et leurs effectifs, en étant le premier maillon de la chaîne des acteurs de l'innovation,
- soutenir les actions déjà existantes, notamment les réseaux d'entreprises en apportant des compétences en propriété intellectuelle, en recherche d'information sur les marchés, en recherche de partenariat technologiques ou commerciaux, ...
- développer l'appropriation des TIC dans les entreprises.

c) Mise en oeuvre

Les C(R)CI de Lorraine décident de mettre en oeuvre le programme d'actions suivant, en intégrant l'intelligence économique à toutes actions développées :

◆ En interne au réseau, afin de proposer aux entreprises une offre de base commune

- mise en place dans chaque CCI d'un ou plusieurs conseillers innovation clairement identifiés pour assurer une couverture complète du territoire régional.
- accroître la professionnalisation de ces conseillers en leur proposant des formations appropriées (gestion de projets, ingénierie financière, propriété intellectuelle, expertise juridique, ...) et permettre une plus grande transversalité avec les autres domaines d'accompagnement consulaire (international, formation, création-transmission, environnement, ...) notamment dans la création d'entreprise innovante. Cette transversalité permettra de mettre en évidence de nouveaux champs d'innovation.
- mettre en place une offre de base homogène et évolutive pour augmenter la visibilité des actions des CCI de Lorraine dans le domaine de l'innovation puis mettre en place un plan de communication.
- organiser régulièrement des événements permettant la consolidation du réseau et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre C(R)CI elles-mêmes et C(R)CI et partenaires régionaux.

◆ Vers l'environnement extérieur, afin de devenir des acteurs influents de l'innovation et de l'intelligence économique

- développer des actions vers les entreprises peu ou pas innovantes par l'intermédiaire des généralistes de l'innovation sous forme d'opérations collectives portant sur des thèmes tels que créativité, management de projet, analyse de la valeur, design, intelligence économique, ... et/ou sous forme d'actions individuelles (campagne de prospection systématique par secteur d'activité ou par secteur géographique).

Une diffusion des bonnes pratiques en innovation peut être réalisée à travers les Clubs d'entreprises pilotés par les CCI de Lorraine (Club Automobile, Club N-Tech, Club Performance, Club Environnement, ...). Ces actions de sensibilisation s'appuieront sur des outils/experts/intervenants et supports de communication communs.

A la lumière d'opérations telles que 1.2.3 Go qui nous mettent en relation avec Lorraine Business Angels (LBA), des opérations expérimentales du type « 1.2.3. Innovation » peuvent être également testées pour amener progressivement et par étapes les entreprises, et notamment les PME/PMI, à la démarche d'innovation.

- proposer des services spécifiques (intelligence économique, propriété industrielle, partenariat européen, ...) notamment aux Pôles de Compétitivité et autres réseaux d'entreprises ou clusters, comme par exemple le pré-diagnostic propriété industrielle avec le soutien de l'INPI et du Conseil Régional de Lorraine ou les prestations ARIST de veille technologique ou d'état de l'art.

- consolider les partenariats existants et en nouer de nouveaux (INPI, Conseil Régional de Lorraine, Pôles de compétitivité, Universités, OSEO, Incubateur Lorrain, branches professionnelles, ...) sous forme de conventions ou de chartes de partenariat afin de mettre en place avec ces acteurs des échanges réguliers d'information et de bonnes pratiques, coordonnés au niveau régional. Les prestations des CCI de Lorraine seront ainsi positionnées clairement. A titre d'exemple, la convention signée par le Réseau Consulaire Lorrain avec l'INPI va permettre d'aider les entreprises à mieux évaluer leur patrimoine immatériel et à mettre en place une stratégie de protection et de veille concurrentielle.
- se positionner en animateurs de réseaux d'entreprises avec la mise en place d'actions de veille, de prospective, de recherche de nouveaux marchés.
- renforcer les liens entreprises-recherche en intensifiant les échanges et les partenariats avec les 4 Universités de Lorraine et les EPST (Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technique), par l'intermédiaire notamment des cellules de valorisation. Des journées-rencontres Entreprises/Recherche seront ainsi déployées aussi bien dans les domaines industriels que dans ceux des services et du commerce.
- optimiser la mise à disposition de ressources en informations stratégiques pour les entreprises dans le cadre du RELIE (REseau Lorrain d'Intelligence Economique).
- participer à des programmes européens et/ou transfrontaliers pour améliorer les compétences du réseau consulaire et élargir les partenariats au bénéfice des entreprises lorraines.
- participer et alimenter le futur site Innovation du Conseil Régional de Lorraine.

d) Animation et gouvernance

- animation et coordination régionales confiées à la CRCIL dans le cadre du GTR Stratégie Industrielle en lien avec les autres GTR déjà existants. Ce GTR Stratégie Industrielle se réunit 3 à 4 fois par an et peut en tant que de besoin inviter des experts extérieurs.
- mise en place d'outils informatiques d'échanges de données et d'expériences et d'un dispositif de suivi et d'évaluation qui pourrait s'inscrire sur la durée de la mandature.
- des réunions techniques ou des comités de pilotage sur une thématique spécifique ou un projet particulier peuvent être mis en place par la CRCIL ou l'une des CCI de Lorraine. En fonction de leur intérêt ou de leur expertise, des élus référents pourront présider ces réunions.
- gouvernance du schéma : 4 niveaux d'intervention sont proposés :
 - propositions : GTR Stratégie Industrielle
 - validation : DG des CCI
 - débat et choix : Bureau de la CRCIL
 - décision finale : AG de la CRCIL

e) Implantations et fonctionnement du réseau consulaire lorrain en matière d'innovation

Implantations :

Le réseau consulaire lorrain est composé des :

- CCI de Meurthe-et-Moselle située à Nancy, ses antennes de Lunéville et de Longwy et le CFE de Briey,
- CCI de la Meuse située à Bar-le-Duc et son antenne de Verdun,
- CCI de la Moselle située à Metz et ses antennes de Moselle Nord (sites de Yutz et Florange), de Moselle Est (sites de Forbach et Sarreguemines) et de Moselle Sud (site de Sarrebourg et de Dieuze),
- CCI des Vosges située à Epinal et son établissement de Saint-Dié,
- la CRCI de Lorraine située à Nancy.

Les implantations des CCI de Lorraine couvrent l'ensemble du territoire régional et permettent l'accueil de proximité des entreprises et créateurs d'entreprise sur 15 sites.

Fonctionnement :

Les spécialistes de l'innovation sont positionnés à Nancy, Bar-le-Duc, Metz et Epinal. Ils disposent de savoir-faire essentiels pour l'innovation, qui se traduisent par :

- des compétences communes au réseau dans les domaines suivants :

- animer des réseaux d'entreprises (MOSELTECH en Moselle, AUTOESSOR à la CRCIL, ENERGIC S/T 52/55 en Meuse),
- animer des Clubs d'entreprises (en particulier dans les Vosges : Club Performance, Club Automobile, Club Sécurité ; en Moselle : Club des Industriels de Maintenance de Moselle, Club N-Tech ; en Meurthe-et-Moselle : Club TPE ...),
- organiser des journées de sensibilisation et d'information (innovation, sécurité, qualité, intelligence économique,),
- apporter des conseils individuels aux entreprises,
- participer à des salons professionnels régionaux et nationaux (PROCEED, Salon des Eco-Industries, Salon à l'Envers, FIST, MIDEST, STIN, Salon des Maires,...),
- participer au RDT (Réseau de Diffusion Technologique) et réaliser des diagnostics technologiques,
- identifier les ressources utiles aux entreprises et les mettre en relation pour développer des partenariats,
- aider les entreprises au montage des dossiers d'aide,
- mettre à la disposition des entreprises des informations stratégiques, notamment par l'utilisation des centres de documentation des CCI de Lorraine.

- des compétences spécifiques maîtrisées sur une partie du réseau ou au niveau régional dans les domaines suivants :

- appui à la création de structures technologiques (CRITT Techniques Jet Fluide et Usinage en Meuse, MASE-EST en Moselle),
- animation de dispositifs spécifiques d'accompagnement des entreprises (dispositif ALIZE en Meuse et sur le Pays-Haut, basé sur la mutualisation de moyens financiers et humains au sein d'un territoire ; opération DIADEMS en Moselle Sud),
- portage de programmes d'appui aux filières industrielles (plasturgie et automobile dans les Vosges, programme Autoessor à la CRCIL),
- participation active aux Réseaux Développement Economique (RDE) en Meurthe-et-Moselle et Meuse,
- organisation de salons professionnels (PROCEED en Meurthe-et-Moselle),
- élaboration de produits spécifiques comme la Bourse aux stages en Meurthe-et-Moselle ou la réalisation de diagnostics logistiques internes aux entreprises en Moselle,
- sensibilisation et accompagnement des entreprises à la sécurité en Moselle et Meurthe-et-Moselle (programme Interreg PIASTE), Club Sécurité dans les Vosges
- accompagnement des créateurs d'entreprise innovante (CCI de la Moselle : CEEI Synergie en Moselle et CCI des Vosges : Pépinière Epinal-Golbey-Développement dans les Vosges),
- partenariat technologique européen et transfert de technologie (CRCIL/Centre Relais Innovation),
- organisation de dîners technologiques (rencontres entreprises-laboratoires en Meurthe-et-Moselle),
- veille technologique et protection du patrimoine des entreprises (CRCIL/ARIST).

Ces savoir-faire s'appuient sur des outils de partage et de diffusion des connaissances comme :

- CCI-net qui permet le travail en réseau au niveau régional et national,
- des sites d'information spécifiques comme le site www.autoessor.org.

Par ailleurs, les CCI de Lorraine sont présentes dans de nombreux réseaux spécialisés :

- au niveau régional, le RDT (Réseau de Diffusion Technologique), le RELIE (REseau Lorrain d'Intelligence Economique), le réseau PASTEL (Plateforme d'Assistance Technique Européenne en Lorraine)
- au niveau national, le réseau des ARIST, le RENATI (Réseau National des Assistants Techniques à l'Industrie) ou des réseaux spécialisés comme CARIA (Club des Acteurs Régionaux de l'Industrie Automobile),
- au niveau européen, le réseau des CRI (Centre Relais Innovation), EIC (Euro Info Centre), CEEI (Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation) et les réseaux transfrontaliers.

Au global, le réseau des CCI de Lorraine s'appuie sur :

- 8 conseillers sensibilisés à l'innovation au sein des 4 CCI de Lorraine en relation direct avec les entreprises,
- 4 services spécialisés :
 - ARIST (CRCIL)
 - CEEI Synergie (CCI de la Moselle)
 - Centre Relais Innovation (CRCIL)
 - CRITT Techniques Jet Fluide et Usinage (CCI de la Meuse)

Pour le volet **ENVIRONNEMENT ET COMPÉTITIVITÉ DURABLE**

a) Contexte et enjeux

L'environnement et plus globalement le développement durable sont devenus aujourd'hui des facteurs de développement que les entreprises ne peuvent plus ignorer.

L'enjeu est de concilier simultanément efficacité économique, équité sociale et préservation de l'environnement. A tous les niveaux de gouvernance, des stratégies de développement durable sont adoptées :

- au niveau de l'Europe : le traité de Göteborg (juin 2001) qui complète le traité de Lisbonne, ajoute une troisième dimension, celle de l'environnement à la politique de l'Union Européenne en faveur d'un renouveau économique. L'Union Européenne développe ainsi une réglementation environnementale ambitieuse (règlement REACH), des directives spécifiques (IPPC, DCE) et propose des programmes d'accompagnement (LIFE+, programme Energie Intelligente pour l'Europe/EIE).
- au niveau national, le récent Grenelle de l'environnement, auquel les CCI ont participé par l'élaboration de nombreuses propositions, montre que l'Etat place le développement durable au coeur de ses priorités. Cependant les futures réglementations ou les nouveaux mécanismes de fiscalité peuvent influencer de manière significative sur la compétitivité des entreprises.
- au niveau régional, le Réseau Environnement Entreprises Lorraines (REEL) constitue un outil efficace pour l'accompagnement des entreprises dans les problématiques environnementales et énergétiques. Ce réseau, initié en 1998 par le réseau consulaire, regroupe de nombreux opérateurs ainsi que les partenaires financiers de l'environnement, à savoir, l'ADEME, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le Conseil Régional et la DRIRE. Par ailleurs, le Programme Opérationnel Lorraine 2007-2013 consacre plusieurs mesures à la préservation de l'environnement, à l'efficacité énergétique et à l'utilisation des énergies renouvelables.
- au niveau transfrontalier, le Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière 2007-2013 prévoit dans l'un de ses trois axes prioritaires une thématique dédiée à la valorisation et la protection intégrée de l'environnement.

b) Motifs et ambitions

Les CCI constituent, selon une enquête réalisée en 2006 par l'ADEME, le premier réseau d'accompagnement des PME/PMI sur l'environnement et la maîtrise de l'énergie.

Par leurs missions d'acteurs économiques de proximité et leurs compétences spécifiques, les CCI sont à même de participer activement à l'augmentation de la compétitivité des entreprises tout en préservant l'environnement et en maîtrisant les besoins en énergie.

Les CCI de Lorraine ont une forte expérience dans ces domaines, qu'il faut aujourd'hui pérenniser et rendre plus visible.

c) Mise en oeuvre

Les CCI de Lorraine décident de mettre en oeuvre le programme d'actions suivant, en intégrant l'intelligence économique à toutes les actions développées :

◆ En interne au réseau,

- mettre en place dans chaque CCI un ou plusieurs conseillers chargés de l'environnement, du développement durable ou de l'énergie clairement identifiés,
- accroître la professionnalisation de ces conseillers en leur proposant des formations appropriées (énergie, développement durable, bilan carbone, ...) et permettre une plus grande transversalité avec les autres domaines d'accompagnement consulaire (international, formation, création-transmission, innovation, ...) afin de mettre en évidence de nouveaux champs d'actions,
- mutualiser les outils existants (diagnostic environnement) et acquérir de nouveaux outils quand nécessaire (diagnostic énergie, diagnostic développement durable, méthodes Performance 2D ou bilan sociétal, approche bilan carbone, ...)

◆ Vers l'extérieur et vers les entreprises,

- travailler en étroite collaboration avec les autres acteurs de l'environnement en Lorraine, notamment dans le cadre du réseau REEL,
- participer à des programmes européens et/ou transfrontaliers pour renforcer nos compétences et nos réseaux au bénéfice des entreprises lorraines,
- renforcer les actions existantes et développer de nouvelles thématiques (développement durable, utilisation rationnelle de l'énergie, REACH, éco-conception, bilan carbone, utilisation rationnelle de l'eau,...) en utilisant les soutiens financiers disponibles en région, en collaborant avec les experts techniques des domaines et en élargissant les cibles au secteur du BTP, du commerce et des services,
- en lien étroit avec les conseillers innovation, favoriser le développement des éco-technologies issues des laboratoires de recherche ou des centres techniques et les diffuser dans les entreprises,
- expérimenter dans les PME/PMI de nouvelles méthodes de management environnemental (méthode de certification par étapes/123 Environnement, méthode EMASeasy, ...),
- inciter les entreprises, quels que soient leur secteur d'activités ou leur taille, à réaliser leur bilan carbone et leur bilan énergétique,
- les sensibiliser, en relation avec les services achats des CCI, aux marchés publics qui vont devenir de plus en plus des marchés « verts », orientés vers l'achat de biens ou services produits le plus proprement possible.

d) Animation et gouvernance

- animation et coordination régionales confiées à la CRCIL dans le cadre du GTR Environnement et Développement Durable en lien avec les autres GTR existants, notamment le GTR Stratégie Industrielle,

- mise en place d'outils informatiques d'échanges de données et d'expériences et d'un dispositif de suivi et d'évaluation qui pourrait s'inscrire sur la durée de la mandature,
- des réunions techniques ou des comités de pilotage sur une thématique spécifique ou un projet particulier peuvent être mis en place par la CRCIL ou l'une des CCI de Lorraine. En fonction de leur intérêt ou de leur expertise, des élus référents pourront présider ces réunions,
- gouvernance du schéma : 4 niveaux sont proposés :
 - . propositions : GTR Environnement et Développement Durable
 - . validation : DG des CCI
 - . débat et choix : Bureau de la CRCIL
 - . décisions finales : AG de la CRCIL

e) Implantations et fonctionnement du réseau consulaire lorrain en matière d'environnement et de développement durable

Implantations :

Le réseau consulaire lorrain est composé des :

- CCI de Meurthe-et-Moselle située à Nancy, ses antennes de Lunéville et de Longwy et le CFE de Briey,
- CCI de la Meuse située à Bar-le-Duc et son antenne de Verdun,
- CCI de la Moselle située à Metz et ses antennes de Moselle Nord (sites de Yutz et Florange), de Moselle Est (sites de Forbach et Sarreguemines) et de Moselle Sud (site de Sarrebourg et de Dieuze),
- CCI des Vosges située à Epinal et son établissement de Saint-Dié,
- la CRCI de Lorraine située à Nancy.

Les implantations des CCI de Lorraine couvrent l'ensemble du territoire régional et permettent l'accueil de proximité des entreprises et créateurs d'entreprise sur 15 sites.

Fonctionnement :

Les spécialistes de l'environnement sont positionnés à Nancy, Bar-le-Duc, Metz et Saint-Dié. Ils disposent de savoir-faire essentiels pour l'environnement et le développement durable, qui se traduisent par :

- des compétences communes au réseau dans les domaines suivants :

- animation de Clubs Environnement (3 à 4 réunions par an en Moselle, Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges),
- information et conseil (organisation de journées d'information, gestion de supports d'information, magazine CODLOR, portail REEL),
- accompagnement des PME/PMI dans des démarches de management environnemental (visites d'entreprises et réalisation de pré-diagnostics environnementaux),

- gestion d'une bourse de déchets industriels,
- suivi de la réglementation environnementale pour les entreprises et organisation de séminaires.

- des compétences spécifiques maîtrisées sur une partie du réseau ou au niveau régional dans les domaines suivants :

- soutien à la création et au développement des éco-activités et éco-filières (programme EDEN des CCI de Moselle et Meurthe-et-Moselle),
- engagement dans le développement durable de la filière de la Construction et de la Gestion Immobilière avec la mise en place d'un label (CCI de la Moselle),
- participation à des opérations collectives de gestion des déchets auprès de communautés de communes (CCI de Meurthe-et-Moselle),
- animation d'opérations collectives sectorielles (papeteries, mécanique) sur la thématique énergie dans les Vosges,
- expérimentation de nouvelles approches (certification ISO 14001 par étapes/123 Environnement par la CRCIL),
- promotions des entreprises par l'organisation des Envirotrophées (CRCIL)

Des savoir-faire qui s'appuient sur des outils de partage et de diffusion des connaissances comme :

- CCInet qui permet le travail en réseau au niveau régional et au niveau national,
- des sites spécifiques d'information : portail REEL, site CODLOR,
- un magazine d'informations.

Enfin, les CCI de Lorraine sont à l'initiative et participent au réseau régional REEL qui fédère l'ensemble des actions environnementales dédiées aux entreprises. Elles ont participé à des programmes transfrontaliers, comme le programme RIFE ou le programme OGICE. Rappelons également que la CCI de la Moselle a créé en 1993 le Salon International des Eco-Industries dont la 8ème édition a eu lieu en mars 2007.

Au global, le réseau des CCI de Lorraine s'appuie sur :

- 6 conseillers environnement au sein du réseau consulaire lorrain,
- 2 sites d'information spécifiques et un magazine d'information.